

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**COMPTES SEMESTRIELS CLOS AU 30 JUIN 2014**

**Juillet 2014**

## DIFFUSION DE L'INFORMATION

Les rapports réglementaires, les prospectus et la documentation d'émission sont disponibles sur le site internet de Crédit Mutuel – CIC Home Loan SFH :

<http://www.creditmutuelcic-sfh.com/en/covered-bonds/documentation/index-sfh.html>

## SOMMAIRE

<b>I. SITUATION ET ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ .....</b>	<b>3</b>
1. ÉVÈNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS AU COURS DU SEMESTRE ÉCOULÉ .....	3
2. PERSPECTIVES D'AVENIR.....	3
3. ÉVÈNEMENTS IMPORTANTS INTERVENUS ENTRE LA DATE DE CLÔTURE DU SEMESTRE ET LA DATE À LAQUELLE LE RAPPORT A ÉTÉ ÉTABLI .....	3
4. FILIALES ET PARTICIPATIONS.....	3
5. PARTICIPATIONS CROISÉES .....	4
6. DÉLÉGATIONS EN COURS EN MATIÈRE D'AUGMENTATION DE CAPITAL .....	4
7. DÉTENTION DU CAPITAL .....	4
<b>II. RÉSULTATS, SITUATION FINANCIÈRE ET ENDETTEMENT .....</b>	<b>5</b>
1. BILAN .....	5
a. <i>ACTIF</i> .....	5
b. <i>PASSIF</i> .....	6
c. <i>RÉSULTATS</i> .....	7
d. <i>COVER POOL</i> .....	8
2. SITUATION FINANCIÈRE ET RATIOS PRUDENTIELS .....	9
3. ENDETTEMENT .....	9
<b>III. DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES ET DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES</b>	<b>10</b>
1. RISQUE DE CRÉDIT .....	10
2. RISQUE DE TAUX, DE CHANGE ET RISQUE DE MARCHÉ .....	11
3. RISQUE DE LIQUIDITÉ.....	12
4. RISQUE OPÉRATIONNEL.....	13
5. RISQUE JURIDIQUE.....	13
<b>IV. ANNEXES .....</b>	<b>14</b>
1. ETATS FINANCIERS .....	15
2. RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SEMESTRIELS .....	24

## **I. SITUATION ET ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ**

Crédit Mutuel – CIC Home Loan SFH (anciennement CM-CIC Covered Bonds) a obtenu l'agrément du CECEI lors de sa réunion du 31 mai 2007. Lors de sa réunion du 28 mars 2011, l'ACPR a autorisé la société à opter pour le statut de Société de Financement de l'Habitat (SFH).

L'objet social de la société est limité, il consiste uniquement à contribuer au refinancement du Groupe CM11-CIC. A ce titre, a été mis en place en 2012, une documentation dite US144A permettant d'atteindre de nouveaux investisseurs aux Etats-Unis.

### **1. ÉVÈNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS AU COURS DU SEMESTRE ÉCOULÉ**

Au premier semestre 2014, le contexte de marché est resté favorable aux opérations de refinancement à moyen et long terme.

Crédit Mutuel – CIC Home Loan SFH a émis sur l'ensemble du semestre 3 014 millions d'euros; soit 23% des ressources externes levées par CM11-CIC sur les marchés.

A noter plus particulièrement 2 émissions publiques de Crédit Mutuel – CIC Home Loan SFH :

- 1 500 millions d'euros à 5 ans (Février 2014),
- 1 000 millions d'euros à 10 ans (Juin 2014).

### **2. PERSPECTIVES D'AVENIR**

Crédit Mutuel – CIC Home Loan SFH poursuivra au second semestre 2014 sa contribution au refinancement à moyen et long terme du Groupe CM11-CIC.

Nous nous attacherons à continuer à renforcer notre base d'investisseurs européens tout en veillant, dans la mesure du possible, à poursuivre la diversification de nos ressources auprès d'autres zones géographiques (USA, Australie, Canada ...)

### **3. ÉVÈNEMENTS IMPORTANTS INTERVENUS ENTRE LA DATE DE CLÔTURE DU SEMESTRE ET LA DATE À LAQUELLE LE RAPPORT A ÉTÉ ÉTABLI**

Aucun événement important n'est à signaler depuis la clôture de l'exercice semestriel.

### **4. FILIALES ET PARTICIPATIONS**

Néant

## **5. PARTICIPATIONS CROISÉES**

Néant

## **6. DÉLÉGATIONS EN COURS EN MATIÈRE D'AUGMENTATION DE CAPITAL**

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 04 décembre 2012 a autorisé le Conseil d'Administration, pour une durée de 26 mois, à compter de cette date, conformément à l'article L. 225-129-2, à augmenter le capital social d'une somme de 500 000 000 € au maximum, en une ou plusieurs fois, et à porter ainsi le capital à un montant maximum de 620 000 000 €.

Le Conseil d'Administration a décidé, le 08 décembre 2012, d'augmenter le capital de 100 000 000 euros et de le porter ainsi à 220 000 000 d'euros.

Ces ressources non privilégiées assurent le renforcement du ratio de couverture de Crédit Mutuel – CIC Home Loan SFH et permettent de couvrir ses besoins de liquidités.

## **7. DÉTENTION DU CAPITAL**

La société Crédit Mutuel - CIC Home Loan SFH est une filiale à 99,99% de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel.

Pour rappel, la Société n'emploie aucun salarié.

## II. RÉSULTATS, SITUATION FINANCIÈRE ET ENDETTEMENT

### 1. BILAN

#### a. ACTIF

<b>ACTIF</b> <b>en millions d'euros</b>	<b>Notes</b>	<b>2014</b> <b>30 juin</b>	<b>2013</b> <b>31 décembre</b>
Caisse, Banques centrales			
Effets publics et assimilés			
Créances sur les établissements de crédit	<b>2</b>	24 456,5	25 596,5
Opérations avec la clientèle			
Obligations et autres titres à revenu fixe			
Actions et autres titres à revenu variable			
Participations et autres titres détenus à long terme			0,0
Parts dans les entreprises liées			
Opérations de crédit-bail et assimilées			
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Capital souscrit non versé			
Actions propres			
Autres actifs	<b>3</b>		0,2
Comptes de régularisation	<b>4</b>	374,8	460,6
<b>Total de l'actif</b>		<b>24 831,3</b>	<b>26 057,3</b>

<b>Hors-bilan</b>		<b>2014</b> <b>30 juin</b>	<b>2013</b> <b>31 décembre</b>
<b>Engagements reçus</b>			
<b>Engagements de financement</b>			
Engagements reçus d'établissements de crédit			
<b>Engagements de garantie</b>			
Engagements reçus d'établissements de crédit	<b>11</b>	35 001,1	35 001,1
<b>Engagements sur titres</b>			
Titres vendus avec faculté de rachat ou de reprise			
Autres engagements reçus			

**b. PASSIF**

<b>PASSIF</b> <b>en millions d'euros</b>	<b>Notes</b>	<b>2014</b> <b>30 juin</b>	<b>2013</b> <b>31 décembre</b>
Banques centrales			
Dettes envers les établissements de crédit	<b>5</b>		
Opérations avec la clientèle			
Dettes représentées par un titre	<b>6</b>	22 611,6	22 485,0
Autres passifs	<b>3</b>	1 500,4	2 768,3
Comptes de régularisation	<b>4</b>	375,0	460,7
Provisions			
Dettes subordonnées	<b>7</b>	120,2	120,2
Fonds pour risques bancaires généraux			
Capitaux propres	<b>8</b>	224,1	223,1
- Capital souscrit		220,0	220,0
- Primes d'émission			
- Réserves		1,2	1,1
- Ecart de réévaluation			
- Provisions réglementées			
- Report à nouveau		2,0	1,7
- Résultat de l'exercice		0,9	0,3
<b>Total du passif</b>		<b>24 831,3</b>	<b>26 057,3</b>

<b>Hors-bilan</b>	<b>2014</b> <b>30 juin</b>	<b>2013</b> <b>31 décembre</b>
<b>Engagements donnés</b>		
<b>Engagements de financement</b>		
Engagements en faveur d'établissements de crédit		
Engagements en faveur de la clientèle		
<b>Engagements de garantie</b>		
Engagements d'ordre d'établissements de crédit		
Engagements d'ordre de la clientèle		
<b>Engagements sur titres</b>		
Titres acquis avec faculté de reprise		
Autres engagements donnés		

Le passif comprend principalement les émissions de titres par la SFH.

Par ailleurs, en 2013, un nouveau poste « Autres passifs » a été créé. Il retrace le collatéral remis par la BFCM dans le cadre du Pré-Maturity Test, suite à la dégradation de la note à court terme de la BFCM par l'agence Fitch Ratings à F1 le 17 juillet 2013. Ce poste apparaît pour 1,500 M d'euros au 30 juin 2014.

L'actif correspond au remplacement de ces fonds à la BFCM.

Les 35 Mds d'euros de hors-bilan correspondent aux crédits habitat donnés en garantie par les apporteurs de collatéral à la SFH. Ce montant s'élevait également à 35 Mds à fin 2013.

**c. RÉSULTATS**

<b>COMPTE DE RESULTAT en millions d'euros</b>	<b>Notes</b>	<b>2014 30 juin</b>	<b>2013 30 juin</b>
+ Intérêts et produits assimilés	<b>16</b>	1 618,7	1 577,0
+ Intérêts et charges assimilées	<b>16</b>	(1 616,9)	(1 576,1)
+ Revenus des titres à revenu variable			
+ Commissions (produits)			
+ Commissions (charges)			
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation			
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés			
+ Autres produits d'exploitation bancaire			
+ Autres charges d'exploitation bancaire			
<b>= Produit Net Bancaire</b>		<b>1,8</b>	<b>0,9</b>
+ Charges de personnel			
+ Autres charges administratives		(0,3)	(0,3)
+ Dotations aux amortissements			
<b>= Charges de fonctionnement</b>		<b>(0,3)</b>	<b>(0,3)</b>
<b>= Résultat Brut d'Exploitation</b>		<b>1,5</b>	<b>0,6</b>
+ Coût du risque			
<b>= Résultat d'Exploitation</b>		<b>1,5</b>	<b>0,6</b>
+/- Gains ou pertes sur actifs immobilisés			
<b>= Résultat Courant</b>		<b>1,5</b>	<b>0,6</b>
+/- Résultat exceptionnel			
+ Impôts sur les bénéfices	<b>17</b>	(0,6)	(0,2)
+/- Dotations/reprises de FRBG			
+/- Dotations/reprises aux provisions réglementées			
<b>= Résultat Net</b>		<b>0,9</b>	<b>0,4</b>

L'exercice semestriel clôture avec un résultat de 0,9 million d'euros contre 0,4 million d'euros à fin Juin 2013.

#### d. COVER POOL

Le collatéral des prêts sécurisés est constitué d'un portefeuille de créances contenant exclusivement de créances de crédits immobiliers pour un montant de 35 001 064 794 euros au 30 juin 2014.

Les principales caractéristiques du portefeuille de prêts immobiliers comptabilisé au 30 juin 2014, sur la base du capital restant dû au 31 mai 2014, sont les suivantes :

Capital Restant Dû	35 001 064 794 €
CRD moyen des prêts	82 485 €
Nombre de prêts	424 333
Nombre d'emprunteurs	351 116

Ancienneté moyenne (en mois)	64
Moyenne des maturités résiduelles (en mois)	176

Proportion des prêts à taux fixe	84,50%
Taux moyen des créances à taux fixe	3,76%
Taux moyen des créances à taux variable	2,78%

REPARTITION PAR TYPE DE GARANTIE		
Type de garantie	Capital Restant Dû Total	Proportion par nature de garantie
Caution Crédit Logement	12 521 501 355 €	36%
Hypothèque ou Privilège de Prêteur de Deniers, de 1er rang	22 479 563 439 €	64%
<b>TOTAL</b>	<b>35 001 064 794 €</b>	<b>100%</b>

REPARTITION PAR TYPE DE PRETS		
Type de prêts	Capital Restant Dû Total	Nombre de prêts
Classique	30 930 546 525 €	358 493
PEL/CEL	113 040 256 €	12 003
Prêts à taux zéro	0 €	
Prêts à l'Accession Sociale	2 283 622 593 €	35 148
Prêts Conventionnés	1 673 855 420 €	18 689
<b>TOTAL</b>	<b>35 001 064 794 €</b>	<b>424 333</b>

REPARTITION PAR NOMBRE D'IMPAYES		
Nombre de mensualités impayées	Capital Restant Dû Total	Nombre de prêts
0	35 001 064 794 €	424 333
>0	- €	-
<b>TOTAL</b>	<b>35 001 064 794 €</b>	<b>424 333</b>

Ces prêts ont été donnés en garantie par les agences des Banques Régionales du CIC et les Caisses locales de Crédit Mutuel.

## **2. SITUATION FINANCIÈRE ET RATIOS PRUDENTIELS**

Suite à une demande de Crédit Mutuel – CIC Home Loan SFH, le Secrétariat Général de l’Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (SGACPR) a donné son accord le 19 Juin 2014 à la société pour bénéficier d’une dérogation à l’application sur base individuelle des exigences prudentielles relatives aux ratios de solvabilité, au ratio de levier et aux grands risques ainsi que l’application du plafond de 75% sur les entrées de trésorerie dans le cadre du calcul de la couverture des besoins de liquidité.

Le ratio de solvabilité au 31 décembre 2013 s’élevait à 11,34 %.

## **3. ENDETTEMENT**

Nous rappelons que la capacité d’endettement de la Société est statutairement limitée : elle ne peut s’endetter globalement que sous forme d’Obligation de Financement à l’Habitat et d’emprunts subordonnés.

Conformément à l’objet social de la société, les émissions d’Obligations de Financement l’Habitat sont destinées à refinancer les prêts personnels immobiliers octroyés par les banques du Groupe CM11-CIC et remis en pleine propriété à titre de garantie par la Banque Fédérative du Crédit Mutuel. Lors des échéances d’intérêts et de remboursement de principal, la BFCM rembourse les sommes correspondantes au titre des prêts qui lui ont été consentis.

Par ailleurs, la capacité d’emprunt de Crédit Mutuel – CIC Home Loan SFH est tributaire du respect des ratios prudentiels imposés par la réglementation en vigueur.

Les articles L.441-6-1 et D441-4 du Code de commerce prévoient une information spécifique sur les dates d’échéance des dettes à l’égard des fournisseurs ; les sommes en question sont négligeables pour Crédit Mutuel – CIC Home Loan SFH.

### III. DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES ET DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

L'unique objet social de Crédit Mutuel – CIC Home Loan SFH est de participer au dispositif de refinancement du groupe CM11-CIC, par l'émission de titres sécurisés basés sur un portefeuille de crédits à l'habitat donnés en garantie sur le fondement des articles L.211-36, II et L.211-38 à L.211-40 (anciennement 431-7-3) du Code Monétaire et Financier.

#### 1. RISQUE DE CRÉDIT

Du fait de son objet social limité, le risque de crédit de Crédit Mutuel – CIC Home Loan SFH est strictement encadré.

Les seuls emplois autorisés concernent :

- Le remplacement des fonds collectés par les émissions de titres : ces fonds ne peuvent être prêtés qu'à la BFCM. Ce prêt est lui-même garanti par du collatéral, constitué de crédits à l'habitat accordés par le groupe CM11-CIC, sur la base des articles L.211-36, II et L.211-38 à L.211-40 (anciennement 431-7-3) du Code Monétaire et Financier. Le montant global et le respect des critères d'éligibilité des crédits sont vérifiés tous les mois et donnent lieu à l'établissement d'un courrier d'« Asset Cover Test ».
- Le remplacement des fonds propres est encadré par les limites suivantes :
  - Réglementaires : les articles L.513-7 et R.515-7 fixent les qualités de crédit minimum à respecter pour ces placements
  - Contractuels : les agences de notation ont fixés des niveaux de rating minimum en fonction de la durée des placements

Rating Minimum	S&P	Fitch	Moody's
< 30 jours	A1/A	F1	P1
De 30 jours à 1 an	A1+/AA-	F1+	P1
> 1 an	AAA	Aaa	AAA

- En cas de défaillance de la BFCM, la société deviendrait propriétaire des crédits à l'habitat donnés en collatéral.

La ventilation de ce collatéral, par notation interne, qui comporte 12 échelons allant de A à F, témoigne de la bonne qualité des crédits de ce portefeuille et figure dans le tableau ci-après.

	Encours (en M€)	Pourcentage	Pourcentage cumulé
<b>A</b>	17 438	50%	50%
<b>B</b>	11 991	34%	84%
<b>C</b>	3 855	11%	95%
<b>&lt; C</b>	1 717	5%	100%
<b>TOTAL</b>	<b>35 001</b>	<b>100%</b>	

## 2. RISQUE DE TAUX, DE CHANGE ET RISQUE DE MARCHÉ

### *Risque de taux*

Les conditions de fonctionnement de Crédit Mutuel – CIC Home Loan SFH ne doivent pas l'exposer à un risque de taux.

- Les fonds collectés par l'émission de titres doivent être prêtés à la BFCM avec les mêmes caractéristiques de taux (majoré de 10% de la marge, avec un minimum de 2 pb et un maximum de 10pb) et de durée. L'actif et le passif sont ainsi parfaitement adossés en durée et en taux.
- La société ne pourrait être exposée à un éventuel risque de taux, qu'en cas de défaillance de la BFCM. Dans ce cas, la société serait amenée à exercer sa garantie et deviendrait propriétaire des crédits à l'habitat. Les documents du programme d'émission obligent Crédit Mutuel – CIC Home Loan SFH à conclure des swaps spécifiques avec des contreparties devant satisfaire à des critères de rating précis pour la couverture de ces risques dès dégradation de la note de la BFCM.
- Un premier niveau de critère de rating ayant été atteint, les swaps de couverture, tant de l'actif que du passif ont été mis en place. BFCM disposant du niveau de rating nécessaire est contrepartie de ces swaps.  
Par ailleurs, le collatéral n'étant pas transféré, la société n'a pas besoin de ces swaps pour couvrir son risque. Ils ont par conséquent été retournés à l'identique avec BFCM.

### *Risque de change*

Le programme prévoit la possibilité pour Crédit Mutuel – CIC Home Loan SFH, de réaliser des émissions en devises. Dans ce cas, le prêt à la BFCM est également réalisé dans la devise de l'émission.

- A ce jour, Crédit Mutuel – CIC Home Loan SFH a réalisé les émissions suivantes en devises :

Nominal Devise	Devise	Nominal CV €	Date d'émission	Date d'échéance
250 000 000	GBP	292 575 000	22/04/2013	22/04/2016
1 000 000 000	USD	785 130 000	16/11/2012	16/11/2017
300 000 000	NOK	39 698 293	22/03/2012	22/03/2022
750 000 000	NOK	96 961 862	07/10/2011	07/10/2024

Ces émissions ont été prêtées aux mêmes conditions à la BFCM.

- La société ne pourrait être exposée à un éventuel risque de change, qu'en cas de défaillance de la BFCM. Dans ce cas, la société serait amenée à exercer sa garantie et deviendrait propriétaire des crédits à l'habitat qui sont tous libellés en Euro alors qu'elle devrait faire face à des remboursements en devises. Les documents du programme d'émission obligent Crédit Mutuel – CIC Home Loan SFH à conclure des swaps de devise spécifiques avec des contreparties devant satisfaire à des critères de rating précis pour la couverture de ce risque dès dégradation de la note de la BFCM.

- Un premier niveau de critère de rating ayant été atteint, des swaps de couverture ont été mis en place. BFCM disposant du niveau de rating nécessaire est contrepartie de ces swaps. Par ailleurs, le collatéral n'étant pas transféré, la société n'a pas besoin de ces swaps pour couvrir son risque. Ils ont par conséquent été retournés à l'identique avec BFCM.

### *Risque de marché*

Conformément à son objet social limité, Crédit Mutuel – CIC Home Loan SFH n'a aucune activité de marché autre que l'émission des « covered bonds » et le remplacement des ressources ainsi levées auprès de BFCM à des conditions identiques.

Une variation défavorable des conditions de marché n'aurait d'incidence que sur la capacité de Crédit Mutuel – CIC Home Loan SFH à lever des fonds sur le marché obligataire.

## **3. RISQUE DE LIQUIDITÉ**

Les conditions de fonctionnement de Crédit Mutuel – CIC Home Loan SFH ne l'exposent pas à un risque de liquidité. Les emplois et les ressources sont parfaitement adossés en durée et de ce fait, Crédit Mutuel – CIC Home Loan SFH ne fait aucune transformation.

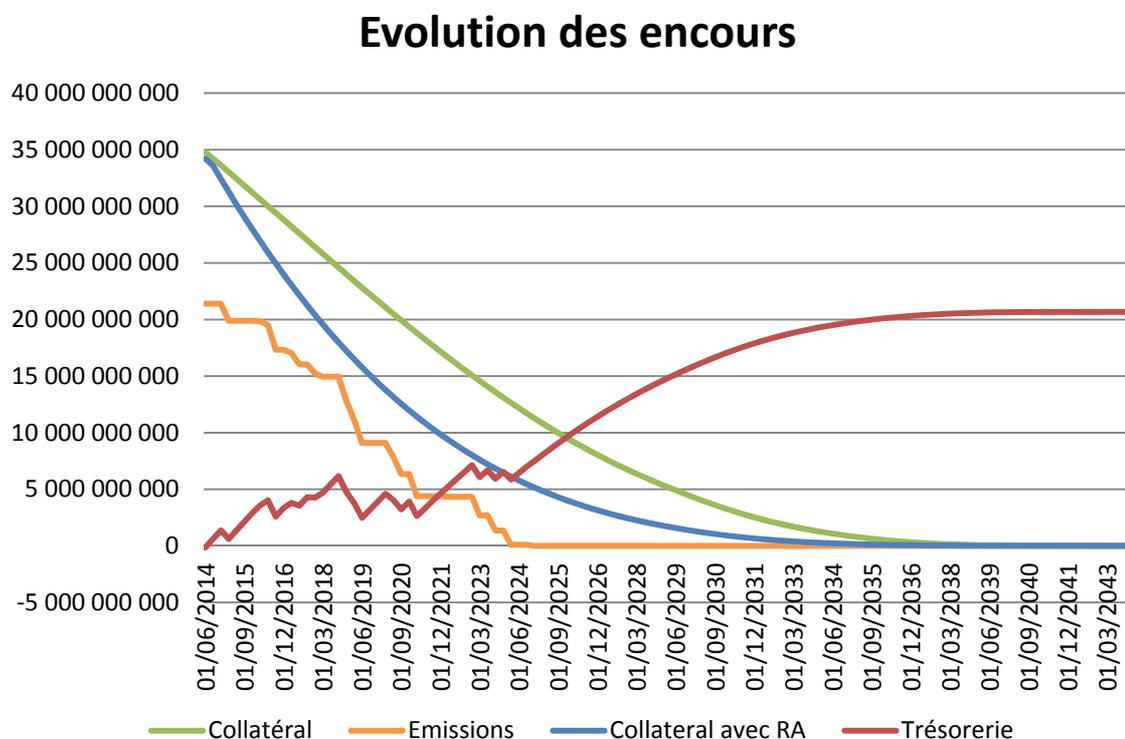
- La société ne pourrait être exposée à un éventuel risque de liquidité, qu'en cas de défaillance de la BFCM. Dans ce cas ainsi indiqué supra, la société serait amenée à exercer sa garantie et deviendrait de fait propriétaire des crédits à l'habitat. Les documents du programme d'émission prévoient un « Pre-Maturity Test » pour prévenir et gérer ce type de risque.
- Le « Pre-Maturity Test » prévoit, en cas de dégradation de la note CT de la BFCM dans les 9 mois qui précèdent l'arrivée à maturité d'une émission de Covered Bonds, l'obligation pour la BFCM de constituer un dépôt de garantie en espèces. Ce dépôt de garantie doit couvrir le remboursement du capital devant intervenir dans ce délai. Le non-respect de cette obligation constituerait un cas de défaut pour la BFCM.
- Ce « Pre-Maturity Test » a été activé suite à la dégradation de la note à court terme de la BFCM à F1 par l'agence Fitch Ratings le 17 juillet 2013. De ce fait, du collatéral a été mis en place pour le montant des émissions venant à échéance dans les 180 jours ouvrés et les fonds ainsi obtenus ont été placés en dépôts à terme sur une maturité inférieure à 30 jours. Le montant de ce collatéral est de 1 500 M€ au 30/06/2014.

Ces mécanismes sont jugés conformes aux exigences de l'article R.515-7-1 du Code monétaire et financier (article modifié par Décret n°2014-526 du 23 mai 2014 – art. 1).

Conformément à l'article R 515-7-2 du Code monétaire et financier, et à l'article 9 du règlement 99-10 modifié par arrêté du 23 mai 2014, le calcul du ratio de couverture tient compte de la limitation au numérateur de l'exposition sur la société mère de 25% des ressources non privilégiées.

- En cas de défaut de BFCM, la société deviendrait propriétaire des crédits à l'habitat donnés en collatéral.

Le graphique ci-après montre le profil d'amortissement de ce portefeuille comparé à l'amortissement des émissions et le solde de trésorerie en résultant (sans prise en compte des remboursements anticipés).



#### 4. RISQUE OPÉRATIONNEL

De par ses statuts, Crédit Mutuel – CIC Home Loan SFH ne dispose d'aucun moyen propre. Toutes les tâches sont sous-traitées à la BFCM, au CIC et à la CFdeCM en vertu de différentes conventions. L'organisation du contrôle interne de l'activité externalisée s'inscrit dans le processus défini par la Conformité Groupe (Cf. Rapport ART 42, IV).

#### 5. RISQUE JURIDIQUE

Pour réaliser son objet social, Crédit Mutuel – CIC Home Loan SFH s'est entouré de conseils juridiques externes et notamment de cabinets d'avocats. Par ailleurs, le risque juridique a été largement analysé par les agences de notation qui ont attribué leurs meilleures notes au programme de Crédit Mutuel – CIC Home Loan SFH (AAA).

De plus, en vertu des conventions citées plus haut, Crédit Mutuel – CIC Home Loan SFH bénéficie du concours du groupe CM11-CIC pour toutes ses activités.

## **IV. ANNEXES**

- ÉTATS FINANCIERS
- RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SEMESTRIELS

**1. ETATS FINANCIERS**

**CREDIT MUTUEL-CIC HOME LOAN SFH**

**Comptes sociaux**

**au 30 JUIN 2014**

- Bilan
- Compte de résultat
- Annexes

## COMPTES SOCIAUX

### BILAN

<b>ACTIF</b> <b>en millions d'euros</b>	<b>Notes</b>	<b>2014</b> <b>30 juin</b>	<b>2013</b> <b>31 décembre</b>
Caisse, Banques centrales			
Effets publics et assimilés			
Créances sur les établissements de crédit	2	24 456,5	25 596,5
Opérations avec la clientèle			
Obligations et autres titres à revenu fixe			
Actions et autres titres à revenu variable			
Participations et autres titres détenus à long terme			0,0
Parts dans les entreprises liées			
Opérations de crédit-bail et assimilées			
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Capital souscrit non versé			
Actions propres			
Autres actifs	3		0,2
Comptes de régularisation	4	374,8	460,6
<b>Total de l'actif</b>		<b>24 831,3</b>	<b>26 057,3</b>
<b>Hors-bilan</b>		<b>2014</b> <b>30 juin</b>	<b>2013</b> <b>31 décembre</b>
<b>Engagements reçus</b>			
<b>Engagements de financement</b>			
Engagements reçus d'établissements de crédit			
<b>Engagements de garantie</b>			
Engagements reçus d'établissements de crédit	11	35 001,1	35 001,1
<b>Engagements sur titres</b>			
Titres vendus avec faculté de rachat ou de reprise			
Autres engagements reçus			

## BILAN

<b>PASSIF</b> en millions d'euros	<b>Notes</b>	<b>2014</b> <b>30 juin</b>	<b>2013</b> <b>31 décembre</b>
Banques centrales			
Dettes envers les établissements de crédit	5		
Opérations avec la clientèle			
Dettes représentées par un titre	6	22 611,6	22 485,0
Autres passifs	3	1 500,4	2 768,3
Comptes de régularisation	4	375,0	460,7
Provisions			
Dettes subordonnées	7	120,2	120,2
Fonds pour risques bancaires généraux			
Capitaux propres	8	224,1	223,1
- Capital souscrit		220,0	220,0
- Primes d'émission			
- Réserves		1,2	1,1
- Ecart de réévaluation			
- Provisions réglementées			
- Report à nouveau		2,0	1,7
- Résultat de l'exercice		0,9	0,3
<b>Total du passif</b>		<b>24 831,3</b>	<b>26 057,3</b>
<b>Hors-bilan</b>		<b>2014</b> <b>30 juin</b>	<b>2013</b> <b>31 décembre</b>
<b>Engagements donnés</b>			
<b>Engagements de financement</b>			
Engagements en faveur d'établissements de crédit			
Engagements en faveur de la clientèle			
<b>Engagements de garantie</b>			
Engagements d'ordre d'établissements de crédit			
Engagements d'ordre de la clientèle			
<b>Engagements sur titres</b>			
Titres acquis avec faculté de reprise			
Autres engagements donnés			

## COMPTE DE RESULTAT

en millions d'euros	Notes	2014 30 juin	2013 30 juin
+ Intérêts et produits assimilés	16	1 618,7	1 577,0
+ Intérêts et charges assimilées	16	(1 616,9)	(1 576,1)
+ Revenus des titres à revenu variable			
+ Commissions (produits)			
+ Commissions (charges)			
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation			
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés			
+ Autres produits d'exploitation bancaire			
+ Autres charges d'exploitation bancaire			
<b>= Produit Net Bancaire</b>		<b>1,8</b>	<b>0,9</b>
+ Charges de personnel			
+ Autres charges administratives		(0,3)	(0,3)
+ Dotations aux amortissements			
<b>= Charges de fonctionnement</b>		<b>(0,3)</b>	<b>(0,3)</b>
<b>= Résultat Brut d'Exploitation</b>		<b>1,5</b>	<b>0,6</b>
+ Coût du risque			
<b>= Résultat d'Exploitation</b>		<b>1,5</b>	<b>0,6</b>
+/- Gains ou pertes sur actifs immobilisés			
<b>= Résultat Courant</b>		<b>1,5</b>	<b>0,6</b>
+/- Résultat exceptionnel			
+ Impôts sur les bénéfices	17	(0,6)	(0,2)
+/- Dotations/reprises de FRBG			
+/- Dotations/reprises aux provisions réglementées			
<b>= Résultat Net</b>		<b>0,9</b>	<b>0,4</b>

## INFORMATIONS SUR LES POSTES DE BILAN, DU HORS-BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

Les notes de l'annexe sont présentées en millions d'euros.

### Faits marquants de l'exercice

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2014, la société CREDIT MUTUEL-CIC HOME LOAN SFH a procédé à l'émission d'EMTN obligataires pour 3 milliards d'euros.

Compte tenu des lignes arrivées à échéance, le total des émissions inscrites au bilan s'élèvent à 22,3 milliards d'euros au 30 juin 2014.

Suite à la dégradation de la note à long terme de la BFCM à A+ par l'agence de notation Fitch Ratings le 14 décembre 2011, et conformément au prospectus, des swaps ont été mis en place afin de couvrir le risque de taux sur les actifs et passifs.

- L'ensemble des créances clientèle (à taux fixe ou à taux variable) est swappé contre Euribor 1 mois.

- Les émissions d'obligations de financement de l'habitat ou anciennement "covered bonds", sont également swappées contre Euribor 1 mois.

La société CREDIT MUTUEL-CIC HOME LOAN SFH est une filiale à 99,99% de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel.

### NOTE 1 - Principes comptables, méthodes d'évaluation et de présentation

Les comptes sociaux sont établis conformément au règlement CRB 91-01 modifié par les règlements CRC 2000-03, CRC 2004-16, CRC 2005-04 et CRC 2007-06

#### Crédits

Les crédits sont inscrits au bilan pour leur valeur nominale.

#### Actifs et passifs libellés en devises

Les actifs et passifs libellés dans une devise autre que la devise locale sont convertis au taux de change officiel à la date d'arrêté. Les gains ou pertes de change latents résultant de ces conversions sont comptabilisés dans le compte de résultat avec les différences de change réalisées ou subies sur les transactions de l'exercice.

#### Intérêts et commissions

Les intérêts sont comptabilisés au compte de résultat prorata temporis. Les commissions sont enregistrées selon le critère de l'encaissement à l'exception des commissions relatives aux opérations financières qui sont enregistrées dès la clôture de l'émission ou dès leur facturation.

### NOTE 2 - Créances sur les établissements de crédit

	30 juin 2014		31 décembre 2013	
	A vue	A terme	A vue	A terme
Comptes ordinaires	2,7		1,2	
Prêts, valeurs reçues en pension (*)		24 178,0		25 181,5
Titres reçus en pension livrée				
Créances rattachées		275,8		413,8
Créances douteuses				
Dépréciations				
<b>Total</b>	<b>2,7</b>	<b>24 453,8</b>	<b>1,2</b>	<b>25 595,3</b>
<b>Total des créances sur les établissements de crédit</b>		<b>24 456,5</b>		<b>25 596,5</b>
dont prêts participatifs				
dont prêts subordonnés				

(\*) Les prêts accordés ont uniquement comme contrepartie la BFCM

### NOTE 3 - Autres actifs et passifs

	30 juin 2014		31 décembre 2013	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Primes sur options				
Dépôts de garanties		1 500,0		2 768,0
Comptes de règlement d'opérations sur titres				
Dettes représentatives des titres empruntés				
Impôts différés				
Débiteurs et créditeurs divers			0,2	
Créances et dettes rattachées		0,4		0,3
Dépréciations				
<b>Total</b>		<b>1500,4</b>	<b>0,2</b>	<b>2768,3</b>

### NOTE 4 - Comptes de régularisation

	30 juin 2014		31 décembre 2013	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Comptes d'encaissement				
Comptes d'ajustements devises et hors-bilan	285,5	285,5	422,8	422,8
Autres comptes de régularisation	89,3	89,5	37,8	37,9
<b>Total</b>	<b>374,8</b>	<b>375,0</b>	<b>460,6</b>	<b>460,7</b>

Les comptes de comptes de régularisation Passif correspondent essentiellement aux primes d'émissions des EMTN.

Les comptes de comptes de régularisation Actif sont le reflet au niveau des prêts des comptes de régularisation Passif.

## NOTE 5 - Dettes envers les établissements de crédit

	30 juin 2014		31 décembre 2013	
	A vue	A terme	A vue	A terme
Comptes ordinaires				
Comptes à terme				
Valeurs données en pension				
Titres donnés en pension livrée				
Dettes rattachées				
<b>Total</b>				
<b>Total des dettes envers les établissements de crédit</b>				

## NOTE 6 - Dettes représentées par un titre

	30 juin 2014	31 décembre 2013
Bons de caisse		
Titres du marché interbancaire & titres de créance négociables (*)		
Emprunts obligataires	22 338,0	20 077,9
Autres dettes représentées par un titre		
Dettes rattachées	273,6	407,1
<b>Total</b>	<b>22 611,6</b>	<b>22 485,0</b>

(\*) Le solde non amorti correspond à la différence entre le montant initialement reçu et le prix de remboursement des dettes représentées par un titre. Les emprunts sont en EUR, GBP, NOK et USD.

## NOTE 7 - Dettes subordonnées

	31 décembre 2013	Emissions	Rembour- sements	Autres variations	30 juin 2014
Dettes subordonnées	60,0				60,0
Emprunts participatifs					
Dettes subordonnées à durée indéterminée	60,0				60,0
Dettes rattachées	0,2				0,2
<b>Total</b>	<b>120,2</b>				<b>120,2</b>

Principales dettes subordonnées :

	ENCOURS	TAUX D'INTERET	ECHEANCE	CONDITIONS REMBT.ANT.
EMPRUNT SUBORDONNES A TERME 2007	60,0	Euribor 3 mois + 0,22	2017	
EMPRUNT SUBORDONNE A DUREE INDETERMINEE 2007	60,0	Euribor 3 mois + 0,66	**	
<b>TOTAL</b>	<b>120,0</b>			

Tous les emprunts sont en euros.

## NOTE 8 - Capitaux propres et FRBG

	Capital	Primes	Réserves	Report à nouveau	Résultat exercice	Total	FRBG
<b>Solde au 1.1.2013</b>	<b>220,0</b>		<b>1,1</b>	<b>1,0</b>	<b>0,7</b>	<b>222,8</b>	
Résultat de l'exercice					0,3	0,3	
Affectation du résultat de l'exercice précédent				0,7	(0,7)		
Distribution de dividendes							
Augmentation de capital							
Incidence des réévaluations							
Autres variations							
Incidence de la fusion							
<b>Solde au 31.12.2013</b>	<b>220,0</b>		<b>1,1</b>	<b>1,7</b>	<b>0,3</b>	<b>223,1</b>	
<b>Solde au 1.1.2014</b>	<b>220,0</b>		<b>1,1</b>	<b>1,7</b>	<b>0,3</b>	<b>223,1</b>	
Résultat de l'exercice					0,9	0,9	
Affectation du résultat de l'exercice précédent			0,1	0,2	(0,3)		
Distribution de dividendes							
Augmentation de capital							
Incidence des réévaluations							
Autres variations							
Incidence de la fusion							
<b>Solde au 30.06.2014</b>	<b>220,0</b>		<b>1,2</b>	<b>2,0</b>	<b>0,9</b>	<b>224,1</b>	

Le capital est constitué au 30 juin 2014 de 22 000 000 actions d'une valeur nominale de 10 euros,

La BFCM détient 99,99 % du capital de CREDIT MUTUEL-CIC HOME LOAN SFH au 30 juin 2014.

A ce titre, elle est consolidée par intégration globale dans les comptes consolidés du Groupe CM11CIC ainsi qu'au niveau de la consolidation nationale du Crédit Mutuel.

**NOTE 9 – Ventilation de certains actifs / passifs selon leur durée résiduelle**

	< 3 mois et à vue	> 3 mois < 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans	A durée indéter- -minée	Créances dettes rattachées	Total au 30 juin 2014
<b>ACTIFS</b>							
Créances sur les établissements de crédit	342,7	3 000,0	10 451,2	9 386,9	1 000,0	275,8	24 456,5
Créances sur la clientèle							
Obligations et autres titres à revenu fixe							
<b>PASSIFS</b>							
Dettes envers les établissements de crédit							
Comptes créditeurs de la clientèle							
Dettes représentées par un titre							
- Bons de caisse							
- Titres du marché interbancaire et TCN							
- Emprunts obligataires		1 500,0	10 451,2	10 386,9		273,6	22 611,6
- Autres							
Dettes subordonnées			60,0		60,0	0,2	120,2

**NOTE 10 – Contrevaieur en euros des actifs & passifs en devises**

La contrevaieur en euros des actifs et passifs libellés en devises est au 30 Juin 2014 de 1 180,6 M€.

**NOTE 11 - Engagements de garantie**

Les prêts accordés par CREDIT MUTUEL-CIC HOME LOAN SFH à la BFCM sont garantis par des crédits à l'habitat éligibles en provenance du réseau des agences CM CIC, selon l'article 431-7 du Code Monétaire.

Au 30 Juin 2014, le montant de cette garantie s'élève à 35 001,1 M€, également 35 001,1 M€ au 31 Décembre 2013.

**NOTE 12 - Engagements sur instruments financiers à terme**

**Opérations sur instruments financiers à terme (selon la notion d'opérations de couverture micro/macro et opérations de gestion position ouverte/gestion spécialisée sur les opérations fermes et conditionnelles).**

	30.06.2014			31.12.2013		
	Couverture	Opérations de gestion	Total	Couverture	Opérations de gestion	Total
<b>Opérations fermes</b>						
<i>Marchés organisés</i>						
Contrats de taux						
Contrats de change						
Autres opérations						
<i>Marchés de gré à gré</i>						
Accords de taux futurs						
Swaps de taux	112 338,0		112 338,0	111 846,0		111 846,0
Swaps financiers						
Autres opérations						
Swaps - autres						
<b>Opérations conditionnelles</b>						
<i>Marchés organisés</i>						
<i>Options de taux</i>						
Achetées						
Vendues						
<i>Options de change</i>						
Achetées						
Vendues						
<i>Actions et autres options</i>						
Achetées						
Vendues						
<i>Marchés de gré à gré</i>						
<i>Contrats de taux plafonds et plachers</i>						
Achetées						
Vendues						
<i>Options de taux, change, actions et autres</i>						
Achetées						
Vendues						
<b>Total</b>	<b>112 338,0</b>		<b>112 338,0</b>	<b>111 846,0</b>		<b>111 846,0</b>

### Ventilation des contrats d'instruments de taux d'intérêt de gré à gré par type de portefeuille

	Position ouverte isolée	Micro couverture	Risque global tx d'intérêt	Gestion spécialisée	Total
<b>30.06.2014</b>					
<b>Opérations fermes</b>					
Achats					
Ventes					
Contrats d'échange		112 338,0			112 338,0
<b>Opérations conditionnelles</b>					
Achats					
Ventes					
<b>31.12.2013</b>					
<b>Opérations fermes</b>					
Achats					
Ventes					
Contrats d'échange		111 846,0			111 846,0
<b>Opérations conditionnelles</b>					
Achats					
Ventes					

### NOTE 13 - Ventilation des instruments à terme selon leur durée résiduelle

30.06.2014	< 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans	Total
<b>Instruments de taux</b>				
<i>Marchés organisés</i>				
Achats				
Ventes				
<i>Marchés de gré à gré</i>				
Achats				
Ventes				
Swaps de taux	3 000,0	19 438,0	89 900,0	112 338,0
<b>Instruments de change</b>				
<i>Marchés organisés</i>				
Achats				
Ventes				
<i>Marchés de gré à gré</i>				
Achats				
Ventes				
Swaps financiers				
<b>Autres instruments financiers à terme</b>				
<i>Marchés organisés</i>				
Achats				
Ventes				
<i>Marchés de gré à gré</i>				
Achats				
Ventes				
Swaps				
<b>Total</b>	<b>3 000,0</b>	<b>19 438,0</b>	<b>89 900,0</b>	<b>112 338,0</b>

### NOTE 14 - Instruments financiers à terme - Risque de contrepartie

Le risque de contrepartie attaché aux instruments financiers à terme est estimé selon la méthodologie retenue pour le calcul des ratios prudentiels

Risques de crédit sur instruments financiers à terme	30.06.2014	31.12.2013
<b>EXPOSITION BRUTE</b>		
Risques sur les établissements de crédit	1 571,4	1 570,30
Risques sur les entreprises		
<b>TOTAL</b>	<b>1 571,4</b>	<b>1 570,30</b>

Juste valeur des instruments financiers à terme	30.06.2014		31.12.2013	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Juste valeur des instruments financiers à terme	10 637,7	10 637,7	9 632,60	9 632,60

## NOTE 15- Autres engagements hors-bilan

	30.06.2014	31.12.2013
<b>Opérations en devises</b>		
- Monnaies à recevoir		
- Monnaies à livrer		
<b>Engagements sur instruments financiers à terme</b>		
<b>Opérations effectuées sur marchés organisés et assimilés</b>		
- Opérations de change à terme		
. De couverture		
. Autres opérations		
- Swaps de change financiers		
. Position ouverte isolée		
. Micro-couverture	2 383,4	2 364,9
. Risque global de taux		
. Gestion spécialisée		

## NOTE 16 - Produits et charges sur intérêts

	30 juin 2014		30 juin 2013	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Etablissements de crédit	1 614,7		1 575,0	
Clientèle				
Crédit-bail et location simple				
Obligations et autres titres à revenu fixe	4,0	1 616,5	2,0	1 575,7
Autres		0,4		0,4
<b>Total</b>	<b>1 618,7</b>	<b>1 616,9</b>	<b>1 577,0</b>	<b>1 576,1</b>
dont charges sur dettes subordonnées		0,4		0,4

## NOTE 17- Impôt sur les sociétés

	30 juin 2014	30 juin 2013
Impôt courant - Montant au titre de l'exercice	(0,6)	(0,2)
Impôt courant - Régularisation sur exercices antérieurs		
Impôt courant - Effet de l'intégration fiscale		
<b>Total</b>	<b>(0,6)</b>	<b>(0,2)</b>
Sur activités courantes	(0,6)	(0,2)
Sur éléments exceptionnels		
<b>Total</b>	<b>(0,6)</b>	<b>(0,2)</b>

La société CREDIT MUTUEL-CIC Home Loan SFH est intégrée fiscalement au groupe fiscal de la BFCM.

Le montant comptabilisé au titre de 2014 correspond au montant qu'aurait payé la société si elle avait été imposée seule.

Il n'y a pas de déficit reportable.

**2. RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SEMESTRIELS**

**PricewaterhouseCoopers Audit**

63, rue de Villiers  
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
S.A. au capital de € 2.510.460

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

**ERNST & YOUNG et Autres**

1/2, place des Saisons  
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1  
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

## Crédit Mutuel-CIC Home Loan SFH

Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2014

### Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes sur les comptes intermédiaires individuels

Au Directeur Général,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Crédit Mutuel-CIC Home Loan SFH et en réponse à votre demande, nous avons effectué un examen limité des comptes intermédiaires individuels « les Comptes » de celle-ci relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2014, tels que joints au présent rapport.

Ces Comptes ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces Comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les Comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des Comptes avec les règles et principes comptables français, le fait que les comptes intermédiaires présentent sincèrement le patrimoine et la situation financière de la société, au 30 juin 2014, ainsi que le résultat de ses opérations pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2014.

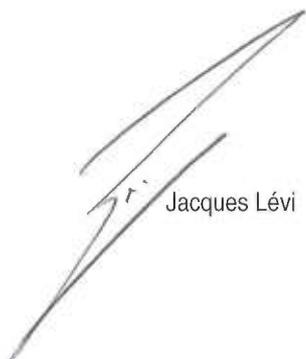
Ce rapport est établi à votre attention et ne doit pas être utilisé, diffusé, ou cité à d'autres fins. Si vous souhaitez que notre rapport d'examen limité soit divulgué à un tiers dans un contexte différent de celui pour lequel il a été établi, vous devrez nous en demander l'autorisation préalable par écrit. Nous fixerons alors les modalités applicables à cette divulgation. En tout état de cause, nous n'acceptons aucune responsabilité vis-à-vis de tout tiers auquel ce rapport serait diffusé ou parviendrait.

Ce rapport est régi par la loi française. Les juridictions françaises ont compétence exclusive pour connaître de tout litige, réclamation ou différend pouvant résulter de notre lettre de mission ou du présent rapport, ou de toute question s'y rapportant. Chaque partie renonce irrévocablement à ses droits de s'opposer à une action portée auprès de ces tribunaux, de prétendre que l'action a été intentée auprès d'un tribunal incompétent, ou que ces tribunaux n'ont pas compétence.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 24 septembre 2014

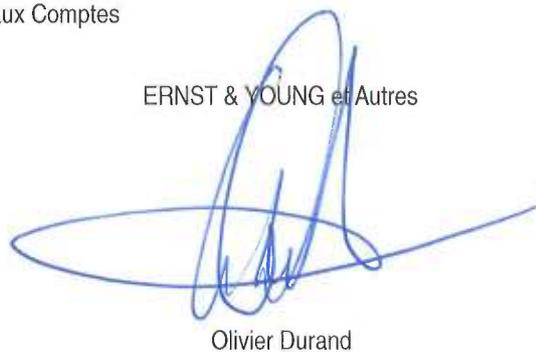
Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Jacques Lévi

ERNST & YOUNG et Autres



Olivier Durand